

La Charte du Lure Basket Club

Cette charte a été rédigée pour mettre en évidence les points importants de notre règlement intérieur. En signant cette charte, tous les acteurs du club (adhérents, entraîneurs, dirigeants et parents), s'engagent à la respecter. (Tout manquement aux engagements pris pourrait entraîner des sanctions - voir règlement intérieur).

Le Club s'engage à :

- ✓ Assurer des entraînements réguliers par un encadrement qualifié.
- ✓ Proposer aux adhérents qui le souhaitent des formations adaptées à leur rôle.
- ✓ Fournir du matériel adapté ainsi que prêter une tenue pour les matchs.
- ✓ Communiquer régulièrement avec les adhérents (site internet, mail, affiches, etc).

Le Joueur s'engage à :

- ✓ Respecter les horaires, participer avec assiduité aux entraînements et compétitions de sa catégorie.
- ✓ Prévenir l'entraîneur en cas d'absence.
- ✓ Avoir sa tenue de sport, des baskets « dédiées » à la salle et sa bouteille d'eau.
- ✓ Ecouter et suivre les consignes de son entraîneur, ne pas perturber l'entraînement.
- ✓ Avoir une attitude positive avec ses coéquipiers : encourager plutôt que critiquer (ni moqueries, ni injures).
- ✓ Respecter les membres du club, ses coéquipiers, mais également les adversaires et les officiels.
- ✓ Respecter les installations et le matériel mis à sa disposition (remboursement en cas de détérioration volontaires).
- ✓ Aider au rangement.
- ✓ Se doucher après les compétitions (hygiène corporelle et bien-être olfactif).
- ✓ Rendre le vestiaire propre.
- ✓ Ne pas nuire aux entraînements des autres catégories.
- ✓ Être impérativement présent, ou remplacé, lors des désignations à l'arbitrage et OTM : au moins 3 fois /saison (à partir de la catégorie U13)
- ✓ Consulter régulièrement le calendrier des rencontres sur le site internet du club.
- ✓ Participer à la vie du club ainsi qu'à l'AG.

Les Parents (des mineurs) s'engagent à :

- ✓ Respecter les horaires, s'assurer de la présence de l'entraîneur avant de laisser leur enfant à la salle.
- ✓ Prévenir l'entraîneur en cas d'absence (à l'entraînement et/ou en match).
- ✓ Venir encourager son enfant et les équipes du club aussi souvent que possible.
- ✓ Ne pas perturber l'entraîneur/coach lors des matchs (ne pas intervenir et respecter ses décisions).
- ✓ Respecter les membres du club, les joueurs, mais également les adversaires et les officiels.
- ✓ Participer aux déplacements des enfants de l'équipe ainsi qu'au lavage des maillots.
- ✓ Participer à la tenue de la table de marque et/ou à l'organisation du « pot de l'amitié » : au moins 2 fois/saison.
- ✓ Participer à la vie du club ainsi qu'à l'AG.
- ✓ Se conduire de façon honnête et avoir l'esprit sportif.
- ✓ Respecter les décisions de l'arbitre et de l'entraîneur.
- ✓ Sourire parce que le basket est un jeu avant tout.

L'entraîneur s'engage à :

- ✓ Respecter les horaires, s'organiser pour apporter aux joueurs une formation de qualité.
- ✓ Être disponible auprès des joueurs, des parents et répondre à leurs interrogations.
- ✓ Respecter les membres du club, les joueurs, mais également les adversaires et les officiels.
- ✓ S'organiser pour planifier les convocations des officiels (arbitres et table de marque).
- ✓ Travailler en collaboration avec tous les bénévoles du club et participer aux réunions de la Commission Sportive.

Nom Prénom du joueur et des parents (si mineur) :